

# **11<sup>ème</sup> Réunion Régionale Africaine**

*Addis Abeba*

Note d'information

## **Session plénière 1 : Investir en Afrique : entreprises durables et travail décent**

Mercredi 25 avril

10h 00 – 11h 30

### **Introduction**

L'importance des entreprises en tant que principale source de croissance et d'emploi ne peut être trop soulignée. Des entreprises productives, compétitives et durables de tous genres constituent l'élément central de toute stratégie qui se veut un succès dans la promotion d'emplois décents en Afrique et ailleurs. Cependant, presque partout en Afrique, l'environnement des affaires n'offre pas de conditions propices à la création et à la croissance des entreprises locales, pas plus qu'il ne se dote de mesures fondamentales propres à attirer l'investissement étranger. La grande majorité des entreprises africaines sont dans l'informel, leur accès aux marchés locaux, nationaux et internationaux constitue souvent un défi et un obstacle majeurs à la croissance et à la création d'emploi.

### **Objectifs**

Cette session devra identifier et explorer les politiques et les stratégies clefs indispensables dans un environnement d'affaires favorable permettant aux entreprises, en particulier aux micros et aux petites entreprises, d'apporter leur contribution décisive à la création d'emplois décents en Afrique. L'accent sera particulièrement mis sur les rôles que peuvent et devraient jouer les gouvernements ainsi que les organisations du patronat et les syndicats des travailleurs.

### **Questions et défis majeurs**

Il y a nécessité urgente d'améliorer l'environnement des affaires en Afrique en vue d'encourager la création et la croissance des entreprises, de créer des conditions qui permettent à la multitude d'unités informelles de s'intégrer dans l'économie, de promouvoir la diversification de l'économie et l'amélioration qualitative de cette dernière, et enfin, d'attirer l'investissement étranger. Résoudre ces problèmes inter-dépendants nécessite une réforme de la méthode jusqu'ici utilisée, une amélioration de la gouvernance et enfin, de l'innovation dans plusieurs domaines.

Le défi le plus important est celui de réformer le cadre juridique et de politique de manière simplifier l'enregistrement, le fonctionnement et l'expansion d'une entreprise. Il s'agit de l'introduction d'une meilleure réglementation plutôt que d'une déréglementation, qui devrait garantir la protection adéquate des droits des travailleurs. Ceci implique une diminution des frais que doit payer une entreprise informelle pour s'intégrer dans l'économie, et, pour l'encourager à le faire, des stimulations à l'instar de

l'amélioration de l'accès au crédit, des contrats d'achats publics, de la formation et des marchés. Une meilleure réglementation dans des domaines tels que le droit à la propriété, l'accès au crédit et aux autres services financiers, un système juridique rapide et juste, autant de problèmes cruciaux à résoudre. La politique spécifique, les préjugés juridiques ou culturels auxquels les femmes entrepreneurs sont confrontées doivent être pris en charge en tant que priorité spéciale afin que l'importante et potentielle contribution de ce groupe important puisse être effectivement récoltée.

Alors que des politiques et des réglementations améliorées constituent le fondement essentiel de l'amélioration de l'environnement des affaires, il est tout aussi important de renforcer la capacité des institutions gouvernementales et des autres acteurs à impliquer dans la formulation de ces politiques et réglementations, dans leur exécution et dans leur mise en vigueur. En particulier, les organisations patronales et les syndicats peuvent et devraient jouer des rôles clés dans le plaidoyer en faveur d'une réforme appropriée de la politique et de la réglementation mais il est nécessaire que leurs capacités soient renforcées et que les structures du dialogue social soient effectives pour leur permettre de jouer efficacement ces rôles.

Les faibles niveaux de la productivité et de la compétitivité constituent eux aussi des défis majeurs pour de nombreuses entreprises africaines, en particulier pour 90% des entreprises qui sont dans l'économie informelle. La technologie est souvent à la base, l'innovation faible, et la qualité du produit ainsi que du service insuffisante pour soutenir la concurrence dans un marché toujours plus compétitif. La faiblesse de la productivité constitue un obstacle sérieux à la possibilité de croissance des entreprises et de création d'emplois décents bien rémunérés. Elle doit par conséquent être considérée comme défi prioritaire dont la solution entraînerait un meilleur accès aux services de développement des affaires qui comprennent les services financiers, la formation à l'aptitude aux affaires, la technologie, l'amélioration de la qualité, l'accès au marché, et une infrastructure améliorée à l'instar de l'électricité, des routes et des services de la TI (Technologie de l'Information). Ces services peuvent souvent être prestés avec plus d'efficacité aux groupes d'entreprises, ou à des régions géographiques, plutôt qu'à des entreprises isolées. Dans le marché d'aujourd'hui toujours plus mondial, entrer dans la chaîne d'approvisionnement est souvent la clef de la diversification économique et de l'accès au marché, et devrait faire l'objet d'une attention particulière. Les organisations patronales peuvent souvent jouer des rôles importants en facilitant ou même en prestant des services de développement des affaires sur la base de la rentabilité et de la durabilité.

L'économie africaine est en grande partie rurale, par conséquent, une attention particulière doit être accordée au développement des entreprises rurales. La promotion du développement et de la diversification de l'entreprise agricole au profit des marchés locaux s'impose, tout comme la nécessité d'établir des passerelles avec les chaînes d'approvisionnement mondial en affaires liées à l'agriculture. Cette promotion va de pair avec le renforcement des marchés ruraux et des institutions rurales de crédit. Les questions concernant la qualité de la production et ses rapports avec l'accroissement de la production d'une part, et l'appui à la production agricole d'autre part, sont cruciales. Par ailleurs, les coopératives peuvent être un type particulièrement convenable d'entreprise

comme cela a été démontré dans les zones rurales à travers le monde. Cependant, la promotion effective des coopératives demande un cadre juridique convenable aussi bien que la formation et le développement des aptitudes des membres de la coopérative et de leurs organisations.

L'investissement direct étranger peut souvent être une importante source créatrice d'emplois, d'expertise managériale, de technologie, de qualifications et d'accès aux marchés internationaux. Non seulement la question fondamentale de l'environnement général des affaires et du climat de l'investissement doit être résolue principalement pour attirer l'IED, mais, parallèlement, des mesures devraient être adoptées pour encourager les entreprises multinationales (MNE) à se prononcer devant les gouvernements locaux et nationaux sur les questions de promotion de l'emploi, de l'amélioration des qualifications et du développement de la sous-traitance conformément à la Déclaration tripartite du BIT sur les Principes des MNE et de la Politique sociale ;

### **Questions pour susciter le débat**

- Que devrait-on faire pour promouvoir de meilleures politiques et réglementations favorisant l'enregistrement des entreprises, leur fonctionnement et leur expansion ?
- Comment peut-on éliminer les obstacles spécifiques auxquels font face les femmes ?
- Que devrait-on faire pour diminuer les frais et augmenter les bénéfices afin que les entreprises informelles s'intègrent dans l'économie ?
- Que devrait-on faire pour améliorer et diversifier les entreprises rurales, au nombre desquelles les coopératives, et pour les connecter aux marchés internationaux ?
- Quels sont les institutions et les services les plus efficaces quant à augmenter la productivité et la compétitivité des micro et des petites entreprises ?
- Comment peut-on améliorer le climat en faveur de l'investissement étranger direct et encourager les MNE à prendre en considération l'impact social et économique de leurs activités ?
- De tous les rôles sus mentionnés, quels sont ceux que devraient ou pourraient jouer les organisations patronales et les syndicats ?